



Institut de droit de la santé

Pour faire face aux défis qui l'attendent, le système de soins doit sans cesse se réinventer afin de s'adapter aux besoins et aux contraintes de son temps. Ses acteurs doivent faire preuve d'audace et développer des solutions innovantes en utilisant les outils et les moyens à disposition, notamment ceux fournis par le droit, de manière efficiente.

Dans ce contexte, les lieux de soins ont évolué et se sont diversifiés avec l'apparition de cabinets de groupe, de « maisons de santé », de cliniques ambulatoires, d'entreprises de transports sanitaires ou encore de fournisseurs de soins à domicile privés. D'autre part, l'amélioration des compétences induite par la spécialisation croissante des professions de la santé permet une prise en charge des patients toujours plus pointue hors des cabinets et établissements de soin traditionnels et sans la présence du médecin, par exemple au domicile du patient ou à l'extérieur lors d'interventions d'urgence. Le cadre légal répond-il aux enjeux de cette évolution ?

La 24^e Journée de droit de la santé vise à faire le point sur l'état du droit dans ce domaine. Afin de répondre également aux préoccupations concrètes des professionnels de la santé, des institutions concernées et des autres acteurs impliqués, des experts issus de la pratique interviendront pour enrichir le dialogue.

24^e Journée de droit de la santé



Les nouveaux modèles de fourniture des soins

Judi 14 septembre 2017

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit de la santé
Secrétariat
Université de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch/ids

swissuniversities

Les nouveaux modèles de fourniture des soins

08 h 30 Accueil des participants

Matin : Les nouveaux modèles de soins et l'ordre juridique

Présidence Olivier Guillod, Professeur, Vice-recteur, Université de Neuchâtel

09 h 00 Ouverture de la journée
Evelyne Clerc, Doyen, Université de Neuchâtel

09 h 10 **Les nouveautés de l'année écoulée en droit de la santé**
Stéphanie Perrenoud, Chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel
Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel
Songül Yavavli, assistante-doctorante, Université de Neuchâtel
Daphne Yerly, assistante-doctorante, Université de Neuchâtel

10 h 00 Pause

10 h 20 **Formes juridiques des structures de soins : quelles implications ?**
Alain Pessotto, Avocat et notaire, Cernier

11 h 00 **Les autorisations d'exploitation et de pratique**
Ariane Ayer, Dr en droit, Avocate, Fribourg

11 h 40 **La surveillance : le point de vue d'une autorité cantonale**
Claude-François Robert, Médecin cantonal, Neuchâtel

12 h 00 Questions et discussion

12 h 20 Repas

Après-midi : *Les soins prodigués hors d'un cabinet ou d'un établissement sanitaire : entre théorie et réalité*

Présidence Anne-Sylvie Dupont, Professeure, Université de Neuchâtel

13 h 45 **La responsabilité civile des soignants en cas de multiplicité d'intervenants**
Sabrina Burgat, Avocate, Chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel

14 h 25 **La pratique des soins délégués : le point de vue de l'infirmière**
Julie Bucher Andary, Responsable qualité des prestations, Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, Lausanne

14 h 45 **Le respect des principaux droits des patients**
Mélanie Mader, Dr en droit, Post-doctorante à l'Université de Tel-Aviv

15 h 25 **Le respect des directives anticipées : le point de vue de l'ambulancier**
Franco Riva, Directeur de l'école supérieure de soins ambulanciers, Genève

15 h 45 Table ronde avec la participation de tous les intervenants

16 h 30 Conclusions

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes)

Stagiaires

Etudiants (sans repas)

CHF 300.-

CHF 100.-

CHF 50.-

Délai d'inscription

31 août 2017. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 25 août 2017. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Institut de droit de la santé

Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 80

E-mail : messagerie.ids@unine.ch

<http://www.unine.ch/ids>

Bulletin d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par e-mail, poste ou sur www.publications-droit.ch

Je prendrai part à la 24^e Journée de droit de la santé du 14 septembre 2017 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé.

Etudiant/e (prière de joindre une copie de la carte) Stagiaire

Je prendrai part au repas: OUI NON

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse facture : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

Institution : _____

E-mail : _____

Signature : _____